

Strasbourg, le 4 avril 2025

Présentation du Plan d'actions « Football amateur »

Les clubs de football amateur ont alerté en juin dernier de difficultés rencontrées notamment depuis la période COVID avec la fin des emplois aidés, la crise de l'énergie ou celle du bénévolat. Face à cette situation, la collectivité a mis en place une Mission d'information et d'évaluation qui a duré 6 mois et a permis d'établir 14 préconisations.

1/ Retour sur la création de la Mission d'information et d'évaluation - football

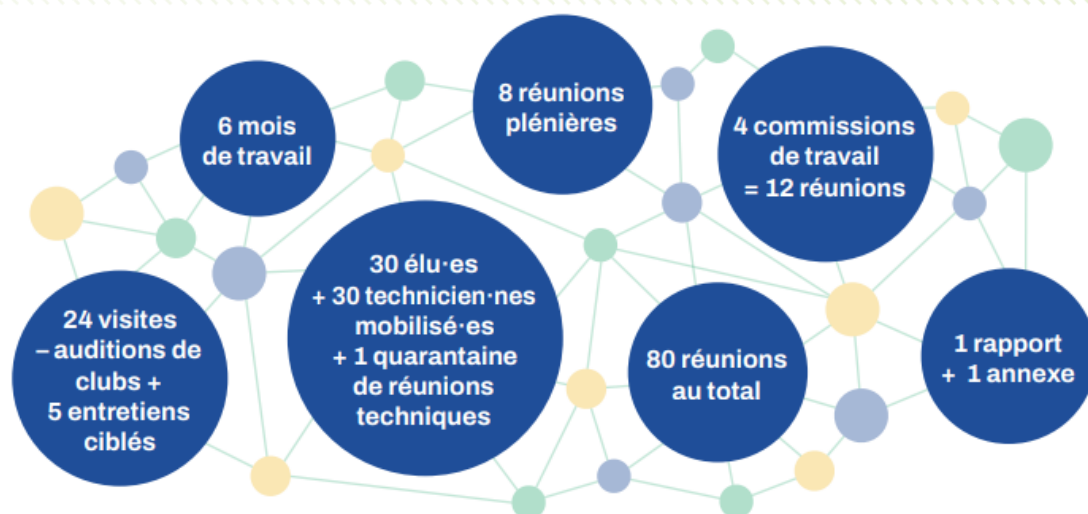
La collectivité déploie une politique ambitieuse de soutien au sport amateur, en mobilisant quotidiennement des moyens matériels, humains et financiers conséquents. Dans l'écosystème sportif local, le football occupe une place centrale, tant par le nombre de licenciés que par la popularité de la pratique, les bénéfices sur la citoyenneté et la cohésion sociale.

Suite aux alertes lancées par les acteurs locaux en juin 2024, le Conseil municipal a décidé de lancer une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) pour objectiver le traitement du football sur le territoire et créer un espace de travail et de dialogue spécifique.

Après 6 mois de travail transparent, 80 réunions et 28 auditions, les 14 préconisations du rapport de la MIE ont été adoptées à l'unanimité au Conseil municipal du 3 février 2025 et présentées aux clubs de football le 6 février 2025.

Cette démarche a été conduite en collaboration avec les clubs, les élu·es et les parties prenantes, dans un esprit de transparence et de concertation. En voici quelques chiffres notables :





2/ La présentation du Plan d'actions

2.1. Les principes directeurs de la politique sportive strasbourgeoise

Véritable vecteur de cohésion sociale intervenant dans les champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé ou encore de l'inclusion sociale et du développement durable, le sport prouve au quotidien son importance dans la société.

Dans le cadre de la nouvelle orientation du dispositif d'accompagnement financier des associations sportives strasbourgeoises lancé depuis la saison 2024-2025, **la Ville de Strasbourg souhaite pérenniser son soutien aux clubs contribuant au développement de cinq axes de la politique municipale :**

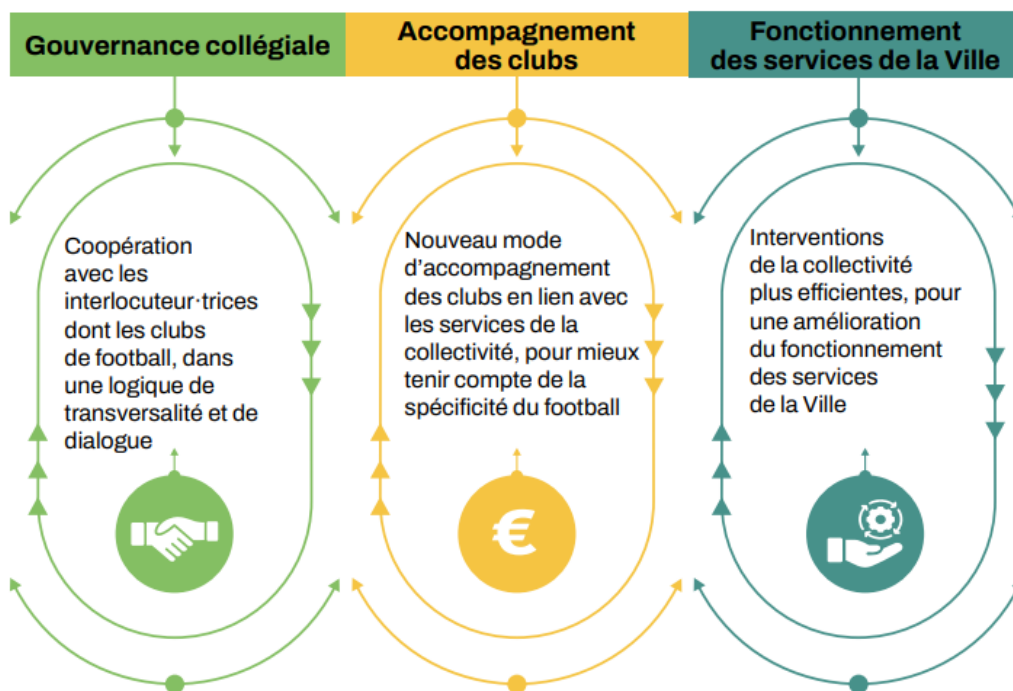
- Le sport éducatif : goût et compétences des enfants et adolescent·es
- Le sport citoyen : non-discrimination, égalité des genres et mixité
- Le sport solidaire : au plus près des plus éloigné·es
- Le sport durable : éco-responsabilité, sport-santé
- Le sport performance : animation et inspiration

Ces objectifs sont le socle des critères de subvention remis à plat en mars 2024 afin de garantir transparence et équité entre les clubs et disciplines. Ils ont été co-construits avec les 220 clubs des 130 disciplines pendant 2 années lors de 12 réunions.



2.2. Les 14 préconisations retenues par la MIE

Le Plan d'action se décline en trois grandes thématiques et en 14 préconisations :



- Favoriser le dialogue entre la collectivité et les clubs de football, ainsi que les autres partenaires
- Mieux coordonner l'intervention des acteurs de la sécurité
- Faciliter les rapprochements entre les clubs pour une mutualisation de fonctionnement
- Objectiver les besoins des clubs de football en matière de terrains et de créneaux
- Épauler les clubs sportifs dans une logique de simplification administrative, d'un appui comptable renforcé et d'engagements réciproques respectés
- Renforcer l'autonomie financière des clubs sportifs
- Revoir la politique sportive « performance » du football au regard de sa spécificité
- Faciliter la responsabilisation des clubs de football en matière de nettoyage,
- Clarifier les règles d'usage des terrains et des installations
- Poursuivre les investissements dans les infrastructures notamment le plan vestiaires
- Réorganiser le fonctionnement des services
- Favoriser les usages alternatifs pour accéder aux sites
- Garantir une meilleure cohérence et équité dans la répartition des charges
- Planifier des temps de rencontre plus réguliers avec les clubs sportifs



3/ Présentation des actions engagées à court, moyen et long termes

3.1. Les changements dans les prochains mois et à la prochaine saison

Dans l'accompagnement :

- **Accompagnement renforcé sur le nettoyage** des vestiaires dès août 2025 avec des interventions régulières (1 fois par semaine et par site) ; des passages périodiques (2 fois par an et par site) de « remise à niveau » ; la dotation en kit de nettoyage. Coût de la mesure : 120 000 €
- **Accompagnement renforcé pour les clubs phares du niveau amateur** évoluant en N3 : **+ 20 000 € (équivalent à un poste d'éducateur)** appliqué dès la saison 2024/25 (soit 60 000 € de soutien)
- **Mieux s'adapter au calendrier sportif** : anticipation du calendrier de versement des subventions avec une délibération en décembre et un **versement en janvier (dès 2026)**

Au niveau des infrastructures :

- Livraison des premières réalisations du plan vestiaire (coût : 400 000 €)
 - ⇒ Stade de Cronenbourg – annexe
 - ⇒ Stade de Cronenbourg – sous-sol
 - ⇒ Centre Sportif Ouest
 - ⇒ Stade Charles Frey
 - ⇒ Stade Paco Mateo
 - ⇒ Stade Bruckhof
- Les opérations programmées et priorisées pour 2025 / 2026 (coût 500 000 €)
 - ⇒ Stade de HautePierre
 - ⇒ Stade Paco Matéo
- Interventions sur les VMC de tous les sites (coût 40 000 €)
- Opérations programmées pour 2025 :
 - ⇒ Remplacement du terrain annexe synthétique Charles Frey : 500 000 € TTC
 - ⇒ Opération éclairage terrain Charles Frey : 620 000 € TTC
 - ⇒ Remplacement du terrain annexe synthétique Bruckhof : 350 000 € TTC
 - ⇒ Phases préparatoires pour le terrain du CREPS (1M € de la Ville sur ce projet porté par la Région Grand Est d'un coût total de 3,8M €)

Au niveau du dialogue :

- Lancement des rencontres régulières (2 fois par an) entre les 24 clubs, le District d'Alsace de football, la Ligue du Grand Est de football, l'Office des sports de Strasbourg pour améliorer le dialogue, apporter une compréhension collective des enjeux, imaginer des dispositifs, actions communes, etc.
- Améliorer les remontées d'information et de sécurité des clubs vers la Direction des Sports à travers **l'utilisation d'une Fiche de Signalement Incident**



- Mieux informer les clubs du dispositif de soutien aux initiatives pour favoriser les projets à dimension sociale, sociétale (inclusion, VSS etc.)

3.2. Les changements à plus long terme

Au niveau des infrastructures :

- Poursuivre le plan vestiaires (Coût 2,7 millions d'euros) en 2026 avec les opérations suivantes :
 - ⇒ Centre Sportif Ouest
 - ⇒ Stade de Cronenbourg
 - ⇒ Stade la Ganzau
 - ⇒ Stade du canal
 - ⇒ Stade Pourtalès
 - ⇒ Stade de la Musau
 - ⇒ Stade de la Carpe Haute
 - ⇒ Stade Charles Frey
 - ⇒ Stade de l'Elsau
 - ⇒ Stade de l'III
 - ⇒ Stade de la Thur
 - ⇒ Stade Émile Stahl
- Remplacements de surface de terrains synthétiques sur les sites :
 - ⇒ terrain d'honneur du stade Paco Matéo
 - ⇒ terrain d'honneur du stade Rotonde
- Poursuivre l'opération terrain CREPS en lien avec la Région Grand Est et livrer le terrain d'ici fin 2026
- Analyser site par site les conditions d'accessibilité et de déplacements pour les activités régulières des clubs

Au niveau du dialogue :

- Encourager, **renforcer les partenariats entre clubs et imaginer dans le cadre d'un projet de territoire « foot » des rapprochements**
- **Créer un outil d'objectivation des besoins en terrains** à court, moyen, long terme au regard du projet sportif des clubs et du projet « football » à l'échelle du territoire afin de consolider la vision prospective des besoins en infrastructures
- **Mettre en place une communication claire sur l'utilisation prioritaire par les clubs disposant des créneaux** (panneaux d'information au bord des terrains et communication spécifique – ex : en FALC, ou pictogrammes – auprès des populations allophones)
- Refonte des modalités de collaboration entre **la direction des Sports et ses « prestataires » internes, externes**



- Réinterroger la **répartition des charges** dans un cadre commun et la décliner équitablement dans chacune des conventions

EN BREF :

Moins d'un an après les alertes, un plan d'actions qui repose les bases d'une coopération entre tous les partenaires liés au football amateur sur le territoire afin d'améliorer le quotidien des usagers, bénévoles, salariés des clubs.

Ce plan inclut des engagements financiers forts avec 140 000€ en fonctionnement et 5,17 millions € en investissement. Certaines mesures tels que l'adaptation du versement des subventions au calendrier sportif bénéficieront à toutes les disciplines.

